

Brevet de Technicien Supérieur Aménagement Finitions

BTS AF

Formation en
scolaire ou en
apprentissage

L'élève devient conducteur de travaux ou assistant du chef d'entreprise.

Il peut alors, en toute autonomie, assurer l'assistance du chef d'entreprise, participer à l'action commerciale, élaborer les dossiers techniques et économiques, assurer la préparation du chantier, ou encore conduire et gérer le chantier dans tous ses aspects : techniques, organisationnels et économiques.

La formation

Disciplines

Horaire hebdomadaire indicatif

	Première	Terminale
Études des ouvrages	5 h	5 h
Études techniques et économiques	8 h	8 h
Réalisation - Projet	9 h	9 h
Français	3 h	3 h
Langue vivante (anglais)	2 h	2 h
Mathématiques	4 h	4 h
Sciences physiques	3 h	3 h
Arts appliqués	2 h	2 h

Période de formation en entreprise

8 semaines

L'admission :

Être titulaire ou justifier d'un niveau Bac STI, S, ES ou professionnel.

Les débouchés :

Le titulaire du BTS Aménagement et Finitions occupe des postes dans des entreprises de construction ou de rénovation de toutes tailles relevant du second oeuvre du bâtiment : peinture, plâtrerie, vitrerie, revêtements de sols et murs, aménagement intérieur.

Il peut assurer l'assistance du chef d'entreprise, la conduite des travaux et l'encadrement de chantiers. Dans ses fonctions, on relève l'élaboration des dossiers techniques et économiques, la préparation d'un chantier, sa conduite et sa gestion.

Il peut également participer à l'action commerciale de l'entreprise et à la prospection des clients, jusqu'à la livraison des ouvrages. Il est en relation constante avec les personnels de l'entreprise, clients et autres corps d'état.

